



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement durable

Question écrite n° 120919

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'utilisation des piles rechargeables. En France, 600 millions de piles s'étaient vendues en 2002, et un milliard en 2010. Cette progression est due aux piles jetables, qui occupent 78 % du marché, contre 18 % pour les piles rechargeables. Ces piles sont encore peu utilisées car leur surcoût est évident à l'achat, mais une étude de l'UFC-Que choisir a démontré en 2008 que l'économie à l'usage pouvait aller jusqu'à 1 500 euros. Cette étude montre donc que les piles rechargeables sont excellentes pour le pouvoir d'achat, mais également pour l'environnement. Compte tenu de ces éléments, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de valoriser ces produits.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120919

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11467

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)